

METALLURGIE : Le plan de reprise de l'usine MetalTemple à Funel est validé

Le Tribunal de Commerce de Chamberry a validé le plan de reprise de l'usine de [METALTEMPLE:512112806] / T : 05.53.40.42.00 (siège à Funel/47) proposé par Francis Pozas et Alain Royer. Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) entraîne la suppression de 106 postes sur 136. Seulement 30 postes seraient ainsi conservés. 80 postes avaient déjà été supprimés dans le cadre d'un précédent PSE. L'intersyndicale a rejeté la mise en oeuvre de ce plan tant que la piste russe de Motordetal ne sera pas étudiée. La reprise est annoncée pour le 10 mars, mais la grève se poursuit et l'usine reste occupée.